



Région académique  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ecole maternelle Les Croisettes  
Semur en Auxois  
Conseil d'école du lundi 18 mars 2019

Présents :

Amandine Riboulet, Aurélie Roche, Boris Sellier, Laurent Tonnelier (parents délégués) ;

Catherine Sadon (Maire), Christelle Muther (adjointe au Maire), Virginie Blanchard (directrice des services techniques) ;

Audrey Hemmer (directrice), Isabelle Duchenne, Elise Picard, Solène Le Romanser, Claire Caillot (enseignantes) ;

Excusés :

Bruno Manzoni (IEN), Aurore Petit (parent déléguée), Eric Baulot (vice-président de la CCTA).

### 1. Les effectifs de 2018-2019 et ceux prévus en 2019-2020

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
TPS	6 <i>Nés en 2016</i>	10 <i>Nés en 2017</i>	
PS	21 <i>Nés en 2015</i>	17 <i>Nés en 2016</i>	25 <i>Nés en 2017</i>
MS	29 <i>Nés en 2014</i>	21 <i>Nés en 2015</i>	17 <i>Nés en 2016</i>
GS	23 <i>Nés en 2013</i>	28 <i>Nés en 2014</i>	21 <i>Nés en 2015</i>
<b>Total sans TPS</b>	<b>73</b>	<b>66</b>	<b>63</b>
Total avec TPS	79	76	

Rappel des méthodes de calcul :

- soit, sur l'effectif total des naissances, 40% viennent aux Croisettes

- soit, l'effectif des quartiers semurois relevant géographiquement des Croisettes et des villages les plus proches, moins 25% qui fréquente l'enseignement privé.

Si l'écart entre les 2 méthodes est trop important, la moyenne est faite entre les 2.

Pour élaborer ces méthodes empiriques, Audrey Hemmer avait repris tous les chiffres depuis 2010. Toutefois, des erreurs sont inévitables, dues aux mouvements de population.

Le conseil d'école s'accorde pour dire que les effectifs de l'école sont en constante diminution et que cette diminution est liée à la chute démographique sur tout le territoire en 2015 et 2016. Toutefois, les naissances repartent à la hausse en 2017.

Catherine Sadon et les parents délégués déplorent ces fermetures, qui sont autant de services publics en moins dans le milieu rural.

Les enseignantes constatent également, tous les ans, des départs d'élèves dans l'enseignement privé, en cours de cycle de maternelle ou lors de l'inscription à l'école élémentaire. Ce choix de l'enseignement privé est rarement assumé par les parents. Les enseignantes ne savent donc pas ce qui motivent leur choix.

## **2. Préparation de la rentrée : portes ouvertes, inscriptions et matinée découverte**

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu vendredi 8 et samedi 9 mars. 8 enfants sont venus visiter l'école (6 PS + 2 TPS).

Les inscriptions dans les écoles semuroises sont ouvertes jusqu'au vendredi 26 avril, en mairie. Toutefois, des dossiers d'inscription sont disponibles dans les écoles.

Cela concerne les enfants nés en 2016 pour les PS et en 2017 pour les TPS ; mais aussi les enfants nés en 2013, qui doivent être inscrits à l'école élémentaire.

Afin de préparer au mieux l'arrivée des nouveaux élèves en septembre, Audrey Hemmer propose une matinée « découverte » le samedi 15 juin (9h30-11h30). Elle conduira une matinée de classe classique. Chaque nouvel élève pourra y participer, accompagné par l'un de ses parents. Cela permet aux enfants et aux parents de découvrir les lieux et les activités et d'anticiper la rentrée. L'an dernier, cette matinée avait rencontré un grand succès.

Les parents délégués demandent s'il est prévu des visites de l'école par les enfants de la crèche, comme les années précédentes, afin de présenter l'école aux enfants, et susciter davantage de visites de parents hésitants. Audrey Hemmer se charge de prendre contact avec la directrice.

## **3. Budget 2019 et caisse des écoles**

Sur demande des enseignantes, Catherine Sadon et Christelle Muther informent que le budget alloué pour les fournitures et matériel reste inchangé *a priori*, soit 45 euros par enfant. Toutefois, le budget municipal n'ayant pas encore été voté, ce montant est à confirmer après le 15 avril.

Audrey Hemmer demande si le matériel usagé des classes (appartenant donc à la mairie) peut être jeté ou bien donné à une œuvre caritative pour ce qui est partiellement utilisable. Catherine Sadon confirme et propose de se tourner vers le centre social pour les dons.

La caisse des écoles s'est réunie le 4 décembre 2018 et a alloué un budget de 11 euros par enfant pour l'année 2019. Cette somme servira aux sorties scolaires (10 euros) et au goûter de Noël (1 euro).

Catherine Sadon, présidente de la caisse des écoles, informe que, non satisfaite de son fonctionnement, elle mettra celle-ci en sommeil à partir de cette année. La subvention allouée fera désormais partie du budget principal de la Ville. Les parents délégués font remarquer qu'ils n'auront donc jamais été associés à la caisse des écoles, demande pourtant réitérée depuis plusieurs années.

#### **4. Point sur les travaux**

Audrey Hemmer demande si les travaux demandés précédemment ont été inscrits au budget :

- la pose de rideaux occultants dans les salles de classe : une classe devrait être équipée.
- l'éclairage du portail : non inscrit
- le rafraîchissement de la peinture en classe de TPS-PS : une classe par école devrait être repeinte durant l'été.

Comme pour le budget « fournitures et matériel », ces travaux sont soumis au vote du budget global de la Ville mi-avril.

Audrey Hemmer informe que le chauffe-eau a été changé mercredi 13 mars, suite à la défection du précédent. Elle remercie les services techniques pour leur réactivité d'une manière générale. Lorsqu'il y a une demande de la part de l'équipe, les travaux sont faits le mercredi suivant, pour ne pas déranger sur le temps de classe.

Les parents délégués demandent si le changement du chauffe-eau apportera de l'eau chaude dans les toilettes enfants, où l'eau est particulièrement froide. Cette demande a été faite auprès des services techniques, mais, malheureusement, les travaux pour apporter l'eau chaude dans les toilettes enfants sont trop importants.

#### **5. Point sur les projets.**

- Volet III du projet d'école « éducation à la santé » : faute de financement suffisant, le GPSAM n'interviendra pas à l'école en 2019.

- Les GS participent au projet *Guidigo*, qui concerne plusieurs écoles du secteur. Il s'agit d'un projet sur la découverte du patrimoine de la ville. Les élèves ont déjà effectué 7 visites avec l'animatrice du patrimoine Céline Duchêne, à la collégiale et dans le centre-ville. Le thème retenu pour ces visites était les animaux.

Il s'agit de créer un parcours dans la ville afin de partir à la découverte des animaux présents dans l'architecture semuroise. Une fois le parcours finalisé, une application téléchargeable sur smartphone ou tablette permettra aux parents, aux enfants et à toute personne qui le souhaite, de partir à la recherche des animaux.

Une réunion sera organisée dans le courant du troisième trimestre pour informer plus précisément les parents sur le projet mais aussi pour les accompagner dans la mise en place de l'application sur leur appareil.

- La liaison GS-CP : des échanges ont lieu tout au long de l'année autour d'albums lus en commun. 2 visites sont prévues en mai-juin.

- Le photographe viendra à l'école le 11 avril.

- *Parents et galopins* organise une vente de livres, ouverte à tous, le mardi 2 avril, avec coin lecture et boissons offertes. Le but est de permettre l'achat de nouveaux livres pour les enfants avec les bénéfices de cette action, afin de diversifier la bibliothèque de l'école, une Réunion de préparation a lieu le mardi précédent.

- Les sorties scolaires : les MS et GS iront à la Maison de la Forêt à Leuglay en juin (à confirmer après réception des devis de transport). Pour limiter les coûts de transports et parce que les élèves connaissant peu le patrimoine semurois, les PS feront plusieurs sorties de proximité : une journée au musée et au centre-ville, avec pique-nique ; une rencontre avec un apiculteur ; un travail autour des dangers domestiques avec une visite chez les pompiers.

Christelle Muther informe les enseignantes que les mini-bus de l'OMS et du centre social sont disponibles gratuitement pour les écoles, pour de courts trajets. Elle précise aussi que la CCTA a déjà organisé des manifestations autour des dangers domestiques et a donc peut être du matériel.

Audrey Hemmer se charge de s'informer à ces sujets.

## **6. Questions diverses**

L'école accueille un jeune en service civique depuis janvier 2019.

Les enseignantes remercient les parents délégués pour le don fait à la coopérative scolaire, suite au carnaval qui a eu lieu le samedi 9 mars, réunissant les élèves de toutes les écoles publiques semuroises. Les parents précisent que cette manifestation a rencontré un grand succès et qu'ils espèrent pouvoir la reconduire l'année prochaine. Christelle Muther félicite les parents pour leur initiative et leur engagement. Ces derniers demandent si l'école peut mettre les photos de l'évènement sur son site internet. Audrey Hemmer répond favorablement.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 11 juin à 18h.